

Cours 6.....

6-4 LE LAISSER PASSER

Dans le jeu de bridge le **laisser-passer** (*holdup*) est une technique de jeu qui consiste à ne pas chercher à prendre tout de suite la main dans une couleur jouée par la partie adverse alors qu'on pourrait le faire. Le plus souvent, cette manœuvre est effectuée par le déclarant à l'entame d'un contrat à sans-atout et a pour but de couper les communications dans la couleur jouée afin que si le défenseur initialement court dans cette couleur venait à reprendre la main plus tard dans la donne, il n'ait plus de carte de cette couleur.

Le laisser-passer peut également être utile dans des contrats à la couleur, notamment pour empêcher un adversaire dangereux de reprendre la main.

Exemple typique

	♠ V 10 7	
	♥ 10 8 3 2	
	♦ A 5 3	
	♣ R V 10	
♠ D 9 6		♠ 5 4 3 2
♥ 7 5 4		♥ D V 6
♦ R D V 10 9		♦ 7 4 2
♣ 8 3		♣ A 7 4
	♠ A R 8	
	♥ A R 9	
	♦ 8 6	
	♣ D 9 6 5 2	

Sud joue un contrat de 3SA, et Ouest entame du roi de carreau.

Sud a les neuf plis nécessaires : 2 à ♠ + 2 à ♥ + 1 à ♦ + 4 à ♣ après avoir rendu l'as de trèfle à l'adversaire. Cependant, s'il prend de l'as de carreau à la première levée et continue en faisant sauter l'as de trèfle, les défenseurs feront cet as de trèfle ainsi que quatre plis à carreau pour faire chuter le contrat.

Sud peut garantir son contrat, à condition que le joueur qui possède l'as de trèfle n'ait que trois cartes à carreau, en gardant son as de carreau. Il refuse de prendre les deux premières levées à carreau et prend de l'as à la troisième levée.

Maintenant quand Est a gagné la levée avec son as de trèfle, il n'a plus de carreau à jouer et doit revenir dans une des trois autres couleurs.